

Pôle Innovation Ressources
Appui aux Transitions

Direction
des Ressources Humaines

LISTE D'APTITUDE AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

- VU *le Code Général des Collectivités Territoriales,*
VU *le Code général de la fonction publique notamment les articles L523-1 et L523-3 à L523-6,*
VU *la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,*
VU *le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,*
VU *le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,*
VU *l'arrêté en date du 20 juillet 2023 portant reconduction des Lignes Directrices de Gestion concernant les avancements de grade et promotions internes,*
SUR *proposition de Monsieur le Directeur Général des Services,*

ARRETE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX au grade d'AGENT DE MAITRISE est établie comme suit :

CHOSSON Laurent à l'ancienneté
CLEMENTELLE Christopher à l'examen professionnel
CLERMONTOIS Thomas à l'examen professionnel
GAILLARD Gerard à l'ancienneté
GORALSKI-TARRAYRE Patrick à l'ancienneté
GUILLAUME Raphael à l'examen professionnel
JOVER Serge à l'ancienneté
MAZAL Guillaume à l'ancienneté
MELAB Aissa à l'examen professionnel
MENDES Jose à l'ancienneté

HAUT LIEU TECTONIQUE
CHAÎNE des PUYs
FAILLE de LIMAGNE



unesco
Site du patrimoine mondial

Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20240105-24_18115-AI
Date de télétransmission : 05/01/2024
Date de réception préfecture : 05/01/2024